



Commission permanente du 13 mars 2017

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS POUR LES TRAVAUX DE VOIRIE

La commune de FRIEDOLSHEIM obtient ----- **84 000,00 €**
pour l'aménagement de la rue de la Chapelle et de la rue Saint-Denis RD231 dans le cadre du contrat de territoire de Saverne

La communauté de communes Hanau-La Petite Pierre à BOUXWILLER obtient une subvention totale de **106 635,92 €** pour les différentes communes (*voir tableau en annexe*)

La commune d'Eckartswiller obtient ----- **4 480,00 €**
pour la réfection des impasses Rubert et Maurer à Eckartswiller dans le cadre du contrat de territoire de Saverne

pour la réfection du Passage Linder dans le cadre du contrat de territoire de Saverne **8 960,00 €**

La commune de ROMANSWILLER obtient ----- **42 747,81 €**
pour l'aménagement de la route de Wasselonne RD224 2^{ème} tranche

La CDC de SAVERNE-MARMOUTIER-SOMMERAU obtient ----- **15 330,10 €**
pour l'aménagement de l'aire de stationnement du Schlossgarten

pour la création d'un accès piétonnier ZAC du Martelberg ----- **10 424,18 €**

La commune de WOLSCHHEIM obtient ----- **12 426,40 €**
pour le réaménagement de la rue de Wangenberg

ATTRIBUTION D'AIDES DÉPARTEMENTALES À L'ADAPTATION DU LOGEMENT DE PERSONNES HANDICAPÉES ET/OU ÂGÉES EN PERTE D'AUTONOMIE

M. Jean René HAUMESSER de WALDOLWISHEIM obtient ----- **2 270,00 €**



Michèle ESCHLIMANN
VICE-PRÉSIDENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU BAS-RHIN
CANTON DE SAVERNE
MAIRE DE WASSELONNE

Secrétariat en mairie
Tél : 03 88 59 12 21



Thierry CARBIENER
CONSEILLER DÉPARTEMENTAL DU BAS-RHIN
CANTON DE SAVERNE

Permanence : 06 45 73 94 01

Arrondissement de Territoire Ouest

Canton de SAVERNE

Enveloppe : 41893

Imputation : 204142 621

Bénéficiaire	Objet	Coût du projet en euros	Subvention demandée en euros	Coût retenu en euros	Taux %	Subvention en euros	Observations
CDC HANAU LA PETITE PIERRE 10 ROUTE D OBERMODERN BP 24 67330 BOUXWILLER	2016D005281 aménagement de la rue de Graufthal à Lohr dans le cadre du contrat de territoire du Pays de La Petite Pierre	141 288,00	0,00	91 770,00	16,24	14 903,45	Le calcul du taux résulte du taux de 29% et de l'application du quotient de 0.7 délibération du 25/10/2010 et de la décote de 20% appliquée depuis le 06/07/2015. CT 1ère génération.
	2016D005284 aménagement de l'impasse du Hof à SCHOENBOURG dans le cadre du contrat de territoire du pays de la Petite Pierre	72 390,00	0,00	60 285,00	16,24	9 790,28	Le calcul du taux résulte de 29 % et de l'application du quotient de 0.7 délibération du 25/10/2010 et de la décote de 20% appliquée depuis le 06/07/2015. CT 1ère génération.

Arrondissement de Territoire Ouest

Canton de SAVERNE

Enveloppe : 41893

Imputation : 204142 621

Bénéficiaire	Objet	Coût du projet en euros	Subvention demandée en euros	Coût retenu en euros	Taux %	Subvention en euros	Observations
	2016D005289 aménagement de la rue des Hêtres à PUBERG dans le cadre du contrat de territoire du pays de la Petite Pierre.	63 612,00	0,00	52 370,00	16,24	8 504,89	Le calcul du taux résulte du taux de 29% et de l'application du quotient de 0.7 délibération du 25/10/2010 et de la décote de 20% appliquée depuis le 06/07/2015. CT 1ère génération.
	2016D005292 aménagement de la vieille route de Bitche à WIMMENAU dans le cadre du contrat de territoire du pays de la Petite Pierre	171 888,00	0,00	87 535,00	16,24	14 215,69	Le calcul du taux résulte de 29 % et de l'application du quotient de 0.7 délibération du 25/10/2010 et de la décote de 20% appliquée depuis le 06/07/2015. CT 1ère génération.

Arrondissement de Territoire Ouest

Canton de SAVERNE

Enveloppe : 41893

Imputation : 204142 621

Bénéficiaire	Objet	Coût du projet en euros	Subvention demandée en euros	Coût retenu en euros	Taux %	Subvention en euros	Observations
	2016D005295 aménagement de l'impasse de Hinsbourg à FROHMUHL dans le cadre du contrat de territoire du pays de la Petite Pierre.	34 074,00	0,00	28 395,00	16,24	4 611,35	Le calcul du taux résulte du taux de 29% et de l'application du quotient de 0.7 délibération du 25/10/2010 et de la décote de 20% appliquée depuis le 06/07/2015. CT 1ère génération.
	2016D005300 aménagement de la rue du Moulin à TIEFFENBACH dans le cadre du contrat de territoire du pays de la Petite Pierre	122 106,00	0,00	48 090,00	16,24	7 809,82	Le calcul du taux résulte du taux de 29% et de l'application du quotient de 0.7 délibération du 25/10/2010 et de la décote de 20% appliquée depuis le 06/07/2015. CT 1ère génération.

Arrondissement de Territoire Ouest

Canton de SAVERNE

Enveloppe : 41893

Imputation : 204142 621

Bénéficiaire	Objet	Coût du projet en euros	Subvention demandée en euros	Coût retenu en euros	Taux %	Subvention en euros	Observations
	2016D005304 l'aménagement de la rue du Bachfeld à WINGEN-SUR-MODER dans le cadre du contrat de territoire du pays de la Petite Pierre	154 194,00	0,00	88 340,00	16,24	14 346,42	Le calcul du taux résulte du taux de 29% et de l'application du quotient de 0.7 délibération du 25/10/2010 et de la décote de 20% appliquée depuis le 06/07/2015. CT 1ère génération.
	2016D005308 aménagement de la rue de la Laiterie à HINSBOURG dans le cadre du contrat de territoire du pays de la Petite Pierre	60 030,00	0,00	49 125,00	16,24	7 977,90	Le calcul du taux résulte du taux de 29% et de l'application du quotient de 0.7 délibération du 25/10/2010 et de la décote de 20% appliquée depuis le 06/07/2015. CT 1ère génération.

Arrondissement de Territoire Ouest

Canton de SAVERNE

Enveloppe : 41893

Imputation : 204142 621

Bénéficiaire	Objet	Coût du projet en euros	Subvention demandée en euros	Coût retenu en euros	Taux %	Subvention en euros	Observations
	2016D005313 aménagement de rue des bergers (2e tranche) à LA PETITE PIERRE dans le cadre du contrat de territoire du pays de la Petite Pierre	244 656,00	0,00	150 715,00	16,24	24 476,12	Le calcul du taux résulte du taux de 29% et de l'application du quotient de 0.7 délibération du 25/10/2010 et de la décote de 20% appliquée depuis le 06/07/2015. CT 1ère génération.
	Total bénéficiaire	1 064 238,00	0,00	656 625,00		106 635,92	
COMMUNE D ECKARTSWILLER 73 RUE PRINCIPALE 67700 ECKARTSWILLER	2016D003445 réfection des impasses Rubert et Maurer à Eckartswiller dans le cadre du contrat de territoire de Saverne	30 000,00	0,00	25 000,00	17,92	4 480,00	Le calcul du taux résulte du taux de 32% et de l'application du quotient de 0.7 délibération du 25/10/2010 et de la décote de 20% appliquée depuis le 06/07/2015. CT 1ère génération.